

Apport actionnaires Financière Rabelais, par actionnaire : nombre de parts et valeur (18.609,36 euros valeur unitaire de la part).

En jaune, les actionnaires qui sont associés gérants de Rothschild & Cie. E bleu, les autres. En face de chaque apporteur, le nombre de parts et la valeur du portefeuille.

— Approbation de l'apport (et de son évaluation) à la Société des actions de la société Financière Rabelais de M. Alain Cornu-Thénard, **250 4.652.340**

— Approbation de l'apport (et de son évaluation) à la Société des actions de la société Financière Rabelais de M. Edouard de Rothschild **250 4.652.340**

— Approbation de l'apport (et de son évaluation) à la Société des actions de la société Financière Rabelais de M. Eric de Rothschild, **210 3.907.966**

— Approbation de l'apport (et de son évaluation) à la Société des actions de la société Financière Rabelais de M. Richard Thil, **250 4.652.340**

— Approbation de l'apport (et de son évaluation) à la Société des actions de la société Financière Rabelais de M. David de Rothschild, **1 18.609,36**

— Approbation de l'apport (et de son évaluation) à la Société des actions de la société Financière Rabelais de M. Olivier Pécoux, **250 4.652.340**

— Approbation de l'apport (et de son évaluation) à la Société des actions de la société Financière Rabelais de M. Grégoire Chertok, **310 5.768.902**

— Approbation de l'apport (et de son évaluation) à la Société des actions de la société Financière Rabelais de M. Christian de Labriffe, **405 7.636.791**

— Approbation de l'apport (et de son évaluation) à la Société des actions de la société Financière Rabelais de Mme. Luce Gendry, **250 4.652.340**

— Approbation de l'apport (et de son évaluation) à la Société des actions de la société Financière Rabelais de M. Laurent Baril, **310 5.768.902**

— Approbation de l'apport (et de son évaluation) à la Société des actions de la société Financière Rabelais de M. François Henrot, **225 4.187.106**

— Approbation de l'apport (et de son évaluation) à la Société des actions de la société Financière Rabelais de M. Jean-Claude Meyer, **540 10.049.054**

— Approbation de l'apport (et de son évaluation) à la Société des actions de la société Financière Rabelais de M. Vincent Danjoux, **250 4.652.340**

— Approbation de l'apport (et de son évaluation) à la Société des actions de la société Financière Rabelais de M. Nicolas Bonnault, **250 4.652.340**

— Approbation de l'apport (et de son évaluation) à la Société des actions de la société Financière Rabelais de M. Philippe Le Bourgeois, **250 4.652.340**

— Approbation de l'apport (et de son évaluation) à la Société des actions de la société Financière Rabelais de M. Marc-Olivier Laurent, **250 4.652.340**

— Approbation de l'apport (et de son évaluation) à la Société des actions de la société Financière Rabelais de M. Christophe Desprez, **250 4.652.340**

— Approbation de l'apport (et de son évaluation) à la Société des actions de la société Financière Rabelais de M. Nicolas Durand, **60 1.116.562**

— Approbation de l'apport (et de son évaluation) à la Société des actions de la société Financière Rabelais de M. Cyrille Harfouche, **60 1.116.562**

— Approbation de l'apport (et de son évaluation) à la Société des actions de la société Financière Rabelais de M. Grégoire Heuze, **20 372.187**

— Approbation de l'apport (et de son évaluation) à la Société des actions de la société Financière Rabelais de M. Emmanuel Macron, **20 372.187**

— Approbation de l'apport (et de son évaluation) à la Société des actions de la société Financière Rabelais de M. Riaz Vayid, **20 372.187**

— Approbation de l'apport (et de son évaluation) à la Société des actions de la société Financière Rabelais de M. Cyrille Dubois de Mont-Marin, **60 1.116.562**

— Approbation de l'apport (et de son évaluation) à la Société des actions de la société Financière Rabelais de M. François Wat, **60 1.116.562**

18 associés-gérants personnes physiques de R & Cie sont actionnaires de Financière Rabelais

2 associés-gérants personnes physiques de R & Cie ne sont actionnaires de Financière Rabelais : Guillaume Hannezo et Hervé Sawko

En jaune ceux qui sont associés gérants chez Rothschild & Cie

Hannezo Guillaume n'est pas apporteur de parts Financière Rabelais

Hervé Sawko n'est pas apporteur de parts Financière Rabelais

Donc 2 des 20 personnes physiques associés gérants de Rothschild & Cie ne sont pas apporteurs de parts Financière Rabelais

4.801 parts apportées

En turquoise ceux qui ne sont pas associés gérants chez Rothschild & Cie et qui apportent

***Soixante-deuxième résolution** (Approbation et constatation de la réalisation définitive de l'augmentation du capital de la Société consécutive à l'apport des actions de la société Financière Rabelais).*

— L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales extraordinaires, conformément aux dispositions de l'article L. 225-147 du Code de commerce par renvoi de l'article L. 226-1 dudit Code :

— connaissance prise notamment des documents visés aux résolutions 38 à 61 ci-dessus ;

— décide d'augmenter le capital social de la Société d'un montant nominal total de **12.213.744 euros** par l'émission de **6.106.872 actions nouvelles, de deux euros de valeur nominale unitaire chacune, émises en rémunération des apports approuvés aux termes des résolutions 38 à 61 ci-dessus** et attribuées selon la répartition et après satisfaction de chacune des conditions visées par lesdites résolutions ;

— décide que la différence entre la valeur des actions Financière Rabelais apportées (89.343.537,36 euros au total) et le montant nominal total de l'augmentation de capital (12.213.744 euros), soit un montant de 77.129.793,36 euros, sera inscrite à un compte de prime d'apport au passif du bilan de la Société ; soit 4.801 actions apportées

— décide que les actions nouvelles de la Société émises en rémunération des apports approuvés aux termes des résolutions 38 à 61 ci-dessus seront soumises à toutes les stipulations des statuts de la Société dès leur émission, sous réserve **qu'elles porteront jouissance à compter du 1er avril 2012 et donneront droit uniquement aux dividendes ou acomptes sur dividendes versés par la Société au titre de l'exercice 2012/2013 et des exercices suivants ;**

— constate la réalisation des conditions suspensives mentionnées à l'article 6 des traités d'apport visés aux résolutions 38 à 61 ci-dessus et constate en conséquence la réalisation définitive des apports visés aux résolutions 38 à 61 ci-dessus et de l'augmentation du capital social d'un montant nominal total de 12.213.744 euros par l'émission de 6.106.872 actions nouvelles qui en résulte ; et

— prend acte de l'approbation, par acte séparé, par les sociétés PO Commandité et PO Gestion, en leur qualité d'associé commandité, de la présente délibération.